



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Commune de BAIN DE BRETAGNE
Demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque**

Par arrêté préfectoral, une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la Société VALECO pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de BAIN DE BRETAGNE, sera ouverte du **mardi 7 novembre 2023 au jeudi 7 décembre 2023 inclus**.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Madame Joanna LECLERCQ, chargée de mission en urbanisme, est désignée en qualité de commissaire-enquêtrice.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier à la mairie de Bain de Bretagne située 21 rue Hôtel de Ville, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié), soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00 et sur le site internet de la préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre papier ou les adresser, pendant la même période, à l'attention de la commissaire-enquêtrice en précisant l'objet du courrier ou courriel : Enquête publique Centrale photovoltaïque BAIN DE BRETAGNE, soit par courrier à la mairie de Bain de Bretagne - 21 rue Hôtel de Ville - 35 470 Bain de Bretagne, soit par courriel à la préfecture d'Ille-et-Vilaine : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Les observations doivent être exprimées entre le mardi 7 novembre 2023 à 8h30 et le jeudi 7 décembre 2023 à 17h00 pour être recevables.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de Bain de Bretagne située 21 rue Hôtel de Ville, aux dates suivantes :

- Mardi 7 novembre 2023 de 8h30 à 12h00,
- Samedi 18 novembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- Samedi 25 novembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 7 décembre 2023 de 13h30 à 17h00.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société VALECO, Agence de Nantes, 4 rue du Progrès - 44000 Nantes, et précisément auprès du chef de projet de développement solaire, Monsieur Maël GERE - e-mail : maelgere@groupevaleco.com - téléphone : 06 30 05 51 51.

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à la mairie de Bain de Bretagne et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de la Direction des Collectivités
territoriales et de la Citoyenneté


Jean-Michel CONAN